

Accueillir l'enfant en situation de handicap dans une collectivité

mercredi 12 septembre 2018

Non résidentiel - Bruxelles - Janvier 2019

Accueillir des enfants présentant un handicap ou une déficience, « un retard », en structures d'Accueil Temps Libre est une orientation pédagogique qui - si certaines conditions d'accueil sont mises en place - donne l'occasion à tous les partenaires, enfants et adultes, de s'ouvrir à l'autre, de mieux se connaître et de respecter les limites et les différences.

- Clarifier des notions telles que : handicap, déficience, exclusion-inclusion, différenciation... ; interroger les notions d'inadaptation et de capacités réduites (physiques, mentales, verbales, affectives...).
- Considérer les peurs, émotions, réactions... suscitées par certaines situations imprévues : attitudes déroutantes, questions interpellantes, rejets... et contribuer ainsi à faire évoluer le regard de chacun-e.
- Favoriser les occasions de rencontres entre enfants par des activités, des projets, permettant de mieux se connaître, de respecter les limites et les différences.
- Développer une réflexion sur la vie collective et ses conditions, qui permettent à chaque enfant de trouver sa place... à son rythme, à sa manière.